

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09/06/2023

Membres en exercice : **11**

Présents : **7** Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mr LECTEZ Mickaël, MONCOMBLE Bernard, Mr DELIVEYNE Georges.

Représenté (e)(s): **1** Mme DEON Christelle (par Mr DEMERVAL Fernand)

Excusé (e)(s): **1** Mr CHOPIN Hervé

Absent (e)(s): **2** Mme WYPYSCZAK Dorothée , Mme MORISS Martine

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 19 h 00

1 - ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent procès verbal
- Vote d'un délégué et de 3 suppléants pour les élections des sénateurs
- Délibération pour la trésorerie concernant le litige (trottoir rue de Riencourt)
- Questions diverses

2 - APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

Mr le Maire demande à ajouter le mot « provisoirement » après le mot accès. Cf questions diverses, alinéa 4 pour lire :

« Mr le Maire a rencontré incidemment Mr POUCHAIN et se sont entretenus, entre autres, du chemin d'accès à la grotte. Mr POUCHAIN va rétablir l'accès, provisoirement, mais sans emprunter le passage souterrain. »

Le procès verbal est accepté par l'ensemble du conseil municipal présent à la séance

3 - VOTE D'UN DELEGUE ET DE 3 SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS DES SENATEURS

Cf circulaire du Ministère de l'intérieur et des outre-mer en date du 30 mars 2023

Les élections sénatoriales ont lieu tous les trois ans. A cette occasion, la moitié des sièges est renouvelé. La durée du mandat de sénateur est de six ans. L'élection se fait au suffrage universel indirect

Les sénateurs sont élus par un « collège de grands électeurs ».

La circonscription est le département.

Résultat du vote :

Délégué :	Mr CARTON Jean Bernard
Suppléants :	Mr LECORNET Jean Marie
	Mr DELIVEYNE Georges
	Mr LECTEZ Mickaël

4 - DELIBERATION POUR LA TRESORERIE CONCERNANT LE LITIGE (TROTTOIR RUE DE RIENCOURT)

CF les P.V. des 21/04/2021 – 31/05/2021 – 30/08/2021

Pour rappel, un camion de 45 tonnes appartenant à la société LECUBIN a causé des dommages à la voirie située devant la parcelle de Mr LEWANDOWSKI et Me CATTIAUT, 8 bis rue de Riencourt, au cours d'une manœuvre de déversement de matériaux, le 12 mars 2021.

Le devis des réparations s'élève à 3725,04€ TTC.

Afin de mandater la trésorerie de Bapaume, le percepteur à besoin d'une délibération du conseil municipal pour pouvoir demander le paiement de la facture en lieu de place de la mairie.

Après délibérations, les membres du conseil municipal présents émettent un avis favorable à l'unanimité des voix.

10 - QUESTIONS DIVERSES

Mr LECORNET

Travaux aux cimetières

cf PV du 12/04/2023 et du 13/02/2023

Les travaux ont débuté, mais il est utile de réaliser un ossuaire et un caveau d'attente. La globalité de ces travaux s'élève à 3500€ TTC

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette réalisation.

Travaux de la mairie, logement et école

Fin des travaux et réception le 09 juin 2023

Mr SAILLIOT

Bruit des engins motorisés. Quelques jeunes du village et de l'extérieur font « pétarader » leurs engins motorisés provoquant des désagréments auprès de certaines personnes. Mr le Maire : encore une preuve d'incivilité et du manque de responsabilisation des parents.

Samedi 17 juin à 21h45 : cinéma de plein air au stade de football.

Prévoir chaises ou bancs et alimentation électrique

Salle des fêtes, pignon côté jardin Mme WYPYSCZACK

Un arbre pousse sur le pignon

FIN DE LA SEANCE : 19 h 50